

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Urbanisme et vie locale : une expérience d'information-consultation dans un quartier de Genève Town Planning and Neighbourhood Life: an Attempt at Participatory Consultation in Geneva Urbanismo y vida local: Una experiencia de información consulta en Ginebra

Jean-Pierre Aebersold and Daniel Dind

Number 4 (44), Fall 1980

Logement et luttes urbaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035031ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Aebersold, J.-P. & Dind, D. (1980). Urbanisme et vie locale : une expérience d'information-consultation dans un quartier de Genève. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 18–25. <https://doi.org/10.7202/1035031ar>

Article abstract

The city of Geneva has undertaken a vast urban renewal programme which includes provisions for input from citizens. A multidisciplinary task force including architects, social workers and neighbourhood activists was set up to work out the consultation procedures. Three hundred people participated in the discussion concerning the future of their neighbourhood and drew up a "white paper" outlining their needs. This article looks at the political significance of this project and discusses a certain number of problems that were encountered.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Urbanisme et vie locale : une expérience d'information-consultation dans un quartier de Genève

J.-P. Aebersold, D. Dind

Sur mandat de son conseil municipal¹, la Ville de Genève a entrepris une étude de l'aménagement de son territoire avec la collaboration de l'État de Genève. Une première phase de cette étude² a été achevée l'année dernière. Menée par une équipe d'urbanistes du Service immobilier, elle décrit la situation générale et actuelle du développement urbain³ et elle formule une série d'hypothèses au sujet de son évolution, telles que :

- freiner le dépeuplement de la ville, principalement par le maintien de la population dans les quartiers existants, tels que ceux des Pâquis, de la Jonction, etc. ;
- maîtriser l'implantation et le mélange des activités afin d'éviter la spécialisation des quartiers ;
- améliorer les conditions d'habitat et de travail dans les quartiers par l'aménagement des sites naturels, du cheminement piétonnier ou des équipements publics ;
- orienter la politique du transport en favorisant des transports publics.

En décidant d'entamer l'étude d'aménagement de la Ville de Genève, le conseil municipal a de plus exprimé la volonté d'y associer la population en l'informant, notamment, des résultats.

Cette question est d'importance, car la transformation qu'a subie la ville ces dernières années ne laisse pas indifférent : démolition-disparition des quartiers « populaires » ayant pour conséquence un changement d'affectation desdits quartiers (construction d'hôtels, de bureaux, de banques...) et une tendance au départ de la population au profit des

communes périphériques, avec notamment la construction d'une ceinture de grands ensembles (cités satellites).

Un mouvement d'opinion relativement large s'est dessiné, de façon hétérogène et disparate, ces dernières années à Genève, touchant tant la défense des vieux quartiers et la protection d'immeubles « historiques » que la promotion de transports alternatifs. Les groupements et individus préoccupés par ces questions sont aussi bien des conservateurs nostalgiques de la Genève du début du siècle (regroupant les milieux de droite), que les écologistes ou encore des composantes de la gauche et de la nouvelle gauche défendant les intérêts des habitants-travailleurs des quartiers populaires.

En vue de construire une politique d'information à plus long terme, il a été décidé de mener une expérience-test dans le quartier des Pâquis⁴, sur la base d'une méthode permettant de cerner la diversité et les conflits d'opinions et à les enregistrer dans tous leurs aspects, démarche à même d'assurer la liaison entre des intérêts nécessairement particuliers et des intérêts plus généraux.

C'est ainsi que s'est constitué, sous l'impulsion du Service immobilier⁵, un groupe pluridisciplinaire (qui s'est par la suite intitulé « groupe d'animation »), tripartite, comprenant :

- des architectes urbanistes du Service immobilier,
- des habitants, militants de groupes d'habitants (Mouvement populaire des familles et Institut de la vie),

— deux travailleurs sociaux : un animateur, employé au Centre de loisirs des Pâquis, un assistant social, employé à l'Hospice Général⁶ et en poste dans une cité périphérique « prêtés » à raison d'un quart de temps à la Ville pendant la durée du mandat.

Ce groupe d'animation a fonctionné de janvier à septembre 1979. Nos propos se limiteront ici à dégager un certain nombre de points de repères utiles à un débat qui ne fait que s'ouvrir :

- a) sur la manière de permettre aux habitants et usagers d'être partie prenante de l'aménagement de leur quartier et de la ville ;
- b) sur le contenu, la forme et la signification de la consultation des habitants par un pouvoir public ;
- c) sur le travail pluridisciplinaire vécu dans le cadre du groupe.

Déroulement — présentation de la démarche

C'est donc le quartier des Pâquis qui a été choisi du fait qu'il est exemplaire du type de transformation urbaine décrite ci-dessus, et qu'il y existe une vie sociale et associative relativement active.

Dès le départ, le « groupe d'animation » s'est trouvé confronté à un certain nombre d'obstacles et difficultés inhérents à une démarche où il s'agit de faire preuve d'imagination et innovation et d'accepter une certaine forme d'empirisme dans le mesure où il n'existe pas de paramètre de comparaison.

Son statut :

Un tel groupe est mandaté par la Ville (dans les faits, plutôt par le Service immobilier) mais, n'étant pas directement un organisme de celle-ci, il entend agir, le plus possible, de façon autonome.

Sa composition :

Devant être rapidement opérationnel, il doit se donner les conditions nécessaires à un travail d'équipe pluridisciplinaire qui permette à chacune de ses composantes d'occuper la place qui lui revient en tenant compte des fonctions spécifiques de chacune d'entre elles ainsi que de leur histoire. Cela a nécessité plusieurs séances de rodage et de mise au point.

Son mandat :

Il doit mener une expérience-test d'information et de consultation dans le cadre de l'étude d'aménagement. Cette étude est théorique et le fait de spécialistes (architectes et

urbanistes) au discours quelque peu hermétique (c'est-à-dire qu'il n'est pas à la portée de n'importe qui) et qui contient, non pas des propositions concrètes d'aménagement, mais des hypothèses pour un plan directeur à venir⁷. Cette situation « non-opératoire » permet un débat plus large et plus engagé sur le futur du quartier. Il doit tenter d'opérer la jonction entre une vision générale et théorique du plan de la ville et le point de vue nécessairement particulier et « localiste » que les habitants des Pâquis vont avancer.

Sa crédibilité :

La Ville, instance intéressée par cette expérience, possède peu d'immeubles et de terrains aux Pâquis — ce qui n'est pas le cas du quartier des Grottes où elle est propriétaire de 80 % du quartier (voir plus loin), sans pour autant qu'elle ait eu l'idée d'y développer une telle démarche de contact. D'un point de vue économique et légal, l'aménagement de ce quartier ne dépend donc certes pas que d'elle-même, mais également de l'État, de promoteurs et propriétaires privés, voire de la Confédération, toutes ces instances étant étrangères à une telle démarche, sinon observatrices.

Le groupe d'animation a choisi de partir de la réalité éclatée, atomisée et quotidienne que vivent les habitants, peu habitués à discuter de l'aménagement de l'ensemble d'un quartier, en mettant en place un processus d'intéressement à la question urbaine et d'échanges ouverts à l'ensemble des habitants et groupes qui le désiraient.

- a) À partir du lancement d'une circulaire et d'articles de presse ainsi que de contacts personnels (téléphoniques, permanences), plusieurs entrevues ont eu lieu avec chacun des groupements intéressés ainsi qu'avec les habitants non organisés.
- b) Ces contacts ont constitué la première partie de l'expérience, la seconde ayant consisté en plusieurs débats publics, expos, forum, etc. Tout le matériel accumulé (synthèse des séances et plans du quartier annotés par les groupes) a amené ensuite le groupe d'animation à élaborer un premier bilan intitulé *Cahier de besoins exprimés par les groupements et habitants consultés*.
- c) 300 personnes environ ont ainsi participé plus ou moins activement à des discussions ayant trait à l'état et à l'avenir de leur quartier.
- d) Les groupements et organismes interviewés peuvent être répartis de la manière suivante :
 - organismes scolaires et médico-sociaux,
 - paroisses et groupements religieux,
 - groupements liés à l'usage d'un équipement collectif (par exemple : groupes sportifs),
 - groupements d'intérêt général tels que Mouvement populaire des familles et Association des intérêts des Pâquis.

Malgré la diversité de ces groupes, l'ensemble des thèmes suivants a été abordé au cours de chaque séance, un ou deux thèmes étant particulièrement plus approfondis selon le champ d'action et les activités de certains groupes :

- présentation du groupe interviewé : son histoire, son lieu d'activité et l'espace utilisé ;
- réflexion autour de la question du logement : transformation, rénovation, démolition, loyers...
- les environnements du logement : les espaces, les lieux de promenade et de jeu, les passages piétonniers...
- les équipements collectifs en terme de prolongement de l'habitat ;
- la circulation routière, le stationnement et les transports ;
- les travaux publics.

Le cahier des besoins des habitants

Ce cahier est consistant, car les habitants ont été « prolixes » dans leurs critiques, leurs souhaits, leurs besoins... En voici quelques exemples :

— Tout en appréciant le caractère sympathique, vivant et populaire du quartier, l'ensemble des habitants consultés regrettent le passé, de même que les profondes transformations et la dégradation qu'il a subies : abus des propriétaires et promoteurs démolissant à tort et à travers les immeubles au profit d'hôtels, de studios très chers, tout cela changeant « l'esprit des Pâquis ».

— Le délogement des locataires — et donc le dépeuplement du quartier — est décrit comme la conséquence la plus grave de la politique immobilière actuelle. Les causes de ce délogement s'expliquent notamment par la démolition/reconstruction/rénovation de logements (avec pour conséquence des hausses importantes de loyer), par le manque de confort de certains logements, par la santé souvent déficiente de la population âgée (qui représente un pourcentage important de la population totale du quartier), par la proximité jugée malsaine de la zone des bars et de la vie « nocturne » et par le bruit causé par les nombreux chantiers, la circulation asphyxiante et la vie nocturne.

— Dans l'ensemble, les personnes contactées souhaitent qu'une lutte systématique soit entreprise contre le dépeuplement, en stabilisant la population par la construction de logements familiaux par exemple ; mais, en même temps, la plupart critiquent le manque d'espaces de jeu, de promenades et de poumons de verdure au centre du quartier. Certains demandent un nombre accru de places de stationnement pour les habitants.

Ce type de propositions contradictoires est un exemple, parmi d'autres, ayant permis de prendre conscience de la difficulté d'avoir une vue d'ensemble sur l'aménagement d'un quartier, car on ne peut sur le même espace construire plus de logements, créer des espaces libres et réaliser des places de parking.

Les habitants ont montré en général un grand intérêt pour la vie de leur quartier. Ils ont avancé de nombreuses propositions pour le maintien et l'avenir des Pâquis. Mais, étant donné que la démarche de consultation s'est limitée à un seul quartier, les habitants ont eu tendance à oublier que les Pâquis sont partie intégrante de la ville, et souvent ils ont formulé des questions

locales, par exemple en ce qui concerne la circulation, qui ne faisaient que renvoyer ailleurs le problème.

— L'ensemble des personnes consultées ont considéré de manière positive la démarche entreprise.

Cependant, certaines ont estimé que « cette consultation vient un peu tard » et que « le mal est fait ». Selon d'autres avis, les autorités se sont trop désintéressées de leurs problèmes pour qu'elles veuillent sincèrement changer d'attitude.

Peu connaissent l'organisation de la Ville et de l'État, et cela met en évidence un réel besoin d'information. D'ailleurs, la plupart ont souhaité pouvoir dorénavant être informés, sinon consultés, sur tout futur projet touchant au logement et à l'aménagement du quartier en général.

Parmi les nombreuses questions que soulève une telle expérience d'information-consultation, telles que, contenu et méthode de l'intervention du groupe mandaté, type de population mobilisée, positions significatives des groupements et organismes décentralisés, etc., nous souhaiterions encore développer deux problématiques générales centrées sur la nature de la consultation et de ses ramifications inter-disciplinaires, cela d'autant plus que ce texte n'est pas le fait des habitants « consultés », mais celui des professionnels-militants ayant mené la consultation.

Consultation... participation, piège à c... ?

Pourquoi une telle expérience et pourquoi l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement de la ville, seulement maintenant ?

Alors que le mal est déjà fait en ce qui concerne la « transformation » des quartiers populaires, alors que la crise et la restructuration qui lui est liée tendent à renforcer toujours plus les pouvoirs au plan de la promotion immobilière et de l'aménagement du cadre de vie, alors que les mouvements urbains sont eux-mêmes en crise.

Est-ce une consultation pour la parade, plus dictée par des sentiments d'opportunisme électoral que par une volonté de prendre sérieusement en compte les revendications et points de vue des habitants ?

En Suisse, encore plus qu'ailleurs, de par le système de démocratie représentative (dite « démocratie directe ») en place et l'existence des droits de pétition, de référendum et d'initiatives, foisonnent à tous les niveaux les mécanismes de délégation du pouvoir.

Pourquoi, dès lors, consulter les habitants, s'exclament les partis bourgeois? Cela mettrait en péril nos institutions démocratiques. Les députés, les conseillers municipaux, élus par le peuple, n'incarnent-ils pas la volonté de la grande majorité des citoyens?

La consultation-participation est un leurre démagogique dans le système capitaliste, diront à l'opposé des militants de mouvements de luttes urbaines.

« Peut-on dialoguer véritablement (= égalitaire) avec le pouvoir responsable des dégradations de nos conditions de vie et de travail et contre lequel nous luttons? »

Cette expérience de consultatin n'est pourtant pas tombée du ciel; elle est la résultante de nombreux facteurs, tels que :

— Malaise du pouvoir face au « contre-pouvoir urbain » larvé et naissant (luttes de locataires, défense d'un quartier populaire, sauvegarde du patrimoine, action pour la promotion d'alternatives au plan des transports en ville, etc.), phénomène insaisissable pour le pouvoir politique, pour les partis et les organisations traditionnelles.

— Difficile adaptation du pouvoir urbain à la nouvelle situation économique, politique et idéologie engendrée par la crise (passage d'une politique de démolition/reconstruction à celle de la rénovation).

— Revendication émanant des groupes de locataires ou de quartiers pour le droit à l'information et à la consultation, en ce qui concerne tout projet de transformations prévues par les autorités et propriétaires.

— Changement démographique lié au vieillissement de la population et au départ de nombreux habitants de la ville vers les grands ensembles suburbains d'une part, et à la crise d'autre part : problèmes économiques et restructuration ayant pour conséquence une forte diminution du nombre d'emplois (plus de 15 000 seulement à Genève) et le retour forcé de nombreux travailleurs immigrés dans leur pays d'origine.

Face à ce malaise, le pouvoir a tout d'abord tenté d'y faire face en diffusant une information vulgarisée (et donc tronquée et technique) de « haut en bas » à l'intention des populations.

Informers sans être capable ou désireux d'entendre la réponse, c'est la négation même de

l'information/communication. On a donc tenté un pas de plus en se mettant à l'écoute du citoyen, en le questionnant.

Enfin, on a assisté, dans quelques endroits, à la mise en place de procédures plus intéressantes nées notamment de l'insatisfaction découlant du processus d'information conçu comme impossibilité politique d'atteindre d'emblée la transparence des procédures : simulation, recueils des besoins des habitants, participation institutionnalisée, telle que mise en place de commissions consultatives ou paritaires d'aménagement urbain comme c'est le cas de plusieurs villes suisse-allemandes ou du nord, élections de Conseils de quartiers dans plusieurs grandes villes italiennes, désignation par les pouvoirs publics d'un « ombudsman » dans les villes allemandes ou scandinaves, etc.

Ces procédures « biaisées » se justifient pour autant qu'elles recherchent le libre accès aux informations, à la transparence des rôles et à la mise en commun des spécificités. Sinon, elles sont un élément d'occultation quant aux réels rapports de pouvoir, d'intégration consensuelle et d'encadrement social par la classe dirigeante.

C'est dans cette optique, attisée d'inquiétude, celle du responsable politique ne comprenant plus bien dans quel sens va la société, vers quelle crise elle se dirige, que les autorités — après avoir fait une information justificative et éducative — demandent l'opinion des « victimes directes » d'un projet élaboré.

Mais dans tout cela, on l'aura vite compris, la relation de pouvoir de celui qui possède l'information sur celui qui ne l'a pas n'est absolument pas mise en doute. Dès lors, il faudrait parler immédiatement de transparence des procédures; dans la réalité, ce débat prend des expressions détournées en fonction des contraintes institutionnelles : consultation, participation. Vouloir créer un lien interdisciplinaire, une rencontre entre les préoccupations des urbanistes et des habitants veut dire transformer chacune des formes d'appréhension du quartier, de l'aménagement. Le spécialiste doit « vivre » le quartier et décrire les enjeux de l'aménagement urbain et plus seulement le dessiner, y inscrire un projet; mais on a pu voir aussi que l'habitant, pour aller à la rencontre du spécialiste, prend le langage de l'ingénieur et de l'urbaniste.

Ce débat se place ainsi dans l'« imaginaire ». Car, que veut dire demander à un habitant « Que pensez-vous de votre quartier? Que voulez-vous qu'il devienne? », s'il n'a pas les clés du changement, les « moyens de sa politique »? Cela veut dire « Imaginez que vous êtes urbaniste et alors... »; sur les conditions réelles de sa pratique quotidienne, c'est-à-dire en simulation d'un rôle tenu par un autre, un spécialiste qui connaît (même s'il ne les détient pas plus que l'habitant) les clés du changement : « Si vous étiez en situation de pouvoir agir sur votre quartier, que feriez-vous? ». C'est ainsi qu'il faut lire les résultats de l'expérience des Pâquis et les besoins exprimés par les habitants.

C'est ainsi que les habitants choisissent de répondre de manière réaliste à la circulation qui transite quotidiennement par leur quartier, se muent en ingénieur du trafic. Et le mécanisme de défense de son quartier s'accompagne ici du rejet de ce qui est étranger et nuisible : « Il faut » dévier la circulation de transit par-dessous ou à côté du quartier, dans le lac... sans penser que ces automobiles vont ressortir en un autre quartier, chez d'autres habitants!

Le réalisme dans lequel a choisi de se placer l'habitant est pourtant, on l'a vu, une situation irréaliste, une simulation. Mais les contingences de notre société restent fortes et ne permettent pas, n'incitent pas l'habitant à franchir les contingences dominatrices de la voiture et passer dans l'imaginaire du piéton ou du cycliste-roi!

La place et le rôle des acteurs en présence

Le contexte politique genevois se caractérise par une méfiance entre les diverses parties concernées par l'aménagement de la ville. En ce qui concerne l'accès à l'information, l'autorité cantonale est avare de renseignements et voile ou tronque volontiers l'information que légalement elle doit donner (principalement, mise à l'enquête publique de projets privés ou publics). Les principaux mouvements de défense de locataires et d'habitants dénoncent cette mauvaise foi.

C'est dans ce contexte et ce, malgré les réelles ambiguïtés de départ, qu'il s'est trouvé des travailleurs sociaux, des urbanistes et militants de mouvements d'accord pour tenter cette expérience

de consultation (en terme de moyen et non de fin en soi), au pire pour démontrer l'hypocrisie d'un certain pouvoir, au mieux, pour vivre un processus de rencontre et d'échange entre « spécialistes » et habitants.

Cette consultation aurait sans nul doute été menée différemment et aurait abouti à de toutes autres conclusions ou constats si le groupe mandaté avait eu une autre composition.

Les membres du groupe d'animation, qui sont-ils?

En plus des délégués des mouvements d'habitants qui, par définition, sont des militants du groupe auquel ils appartiennent, les professionnels, travailleurs sociaux et architectes sont, ou ont été, par ailleurs, pour la plupart, engagés dans diverses sphères de l'action urbaine, politique, syndicale et des « nouveaux mouvements sociaux ». Cette pratique « complexe » les a amenés tout naturellement à se situer, dans un souci de cohérence et de globalisation, dans leurs sphères de travail non seulement sur les conditions de travail, mais aussi, et surtout peut-être, sur le contenu de ce travail, sur le rôle d'un spécialiste employé au sein de la fonction publique (appareil d'État ou para-étatique), sur son rapport aux usagers de l'urbain, sur son rapport au pouvoir et au savoir.

Loin de nous l'idée de « gonfler » l'importance et l'impact d'une telle expérience de consultation ou de démontrer par là qu'elle s'inscrit dans un projet global sans faille. Il nous semble cependant utile de reprendre quelque peu les motivations ayant amené ces travailleurs-spécialistes à investir une telle démarche, sinon pour prouver qu'ils ont bien fait leur travail, du moins pour donner le cadre général d'un débat qui n'est pas nouveau et qui notamment est en train de s'amorcer au sein de certains « mouvements alternatifs ».

Cela est d'autant plus important que l'État (et autres collectivités publiques assimilées) joue aujourd'hui un rôle de plus en plus déterminant en terme politique et économique, dans l'actuelle phase de restructuration/redéploiement des sociétés industrielles avancées. Ce sont les travailleurs et la grande majorité de la population qui font les frais de cette vaste entreprise qui ne fait que renforcer la division sociale du travail et de l'espace.

La traduction et l'application de cette politique du pouvoir ne peuvent se faire que par « l'utilisation et le consentement » de cette énorme force de travail que représente le « personnel public », particulièrement, en ce qui nous concerne, les architectes et travailleurs sociaux qui sont conçus, selon l'idéologie dominante et en tant que fonction sociale, comme « masque technocratique de l'organisation stratégique des intérêts du capitalisme en matière d'espace et de mode de vie des usagers⁸ ».

Cependant, ce « personnel public » ne forme ni un « groupe social uniforme », ni une classe à part, quand bien même domine l'idée qu'il compose une communauté de travail à côté (ou au-dessus) de la mêlée.

Le personnel qui n'appartient pas aux sphères dirigeantes des appareils d'État est amené aujourd'hui à définir et remettre en question en permanence la fonction qui lui est assignée : il doit « offrir » des services à la collectivité, contribuant en fait au maintien du système. Pour ceux-là mêmes qui ont conscience de cette contradiction supplémentaire, il va de soi qu'il ne peut y avoir une démarcation entre sphère de travail et sphère privée. Lutter contre ce type de dichotomie, c'est notamment appréhender globalement le rapport-unité existant entre mode de production et mode de vie capitaliste, entre conditions de travail et conditions de vie et créer des liens, des espaces à partir des lieux de travail, avec les usagers des quartiers qui ont fonction de reproduction de la force de travail.

Cette parenthèse schématique sur les « spécialistes » dont font partie les signataires de ce texte, tente d'expliquer la complexité et l'ampleur des lieux à investir, et la nécessaire convergence des actions et positions à affirmer « du dedans et du dehors ». Ceci est une problématique que commentent à assumer un certain nombre d'organisations syndicales, en particulier celles qui sont implantées dans le secteur tertiaire public et para-public dont les positions et actions sont articulées autour de : — Condition et contenu du travail : l'action syndicale ne peut plus se limiter au champ traditionnel des salaires et horaires, mais prendre en compte les aspects du contenu de la fonction assignée aux salariés (aspects économiques et idéologiques) ; cela renvoie à la question du pouvoir des salariés, quant à l'organisation de leur travail ainsi qu'à son

caractère, en vue de créer des emplois utiles à la collectivité ;

— Condition de travail et condition de vie : l'action syndicale doit englober l'ensemble des problèmes que rencontre le salarié, y compris en dehors de son travail, dans sa vie quotidienne (logement, retraite, santé, énergies alternatives, etc.).

À la date où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore les conséquences ou les prolongements éventuels provoqués par une telle expérience d'information/consultation.

Selon ce qui précède, nous pouvons tout de même dire que cela aura été une occasion de préciser et favoriser un certain nombre de questions :

— permettre le rassemblement, voire l'organisation d'un nombre non négligeable d'habitants autour de thèmes rarement appréhendés de façon générale par les groupes, ceux-ci ayant des intérêts divers, sinon divergents ;

— processus d'intéressement et de prise de parole des intéressés eux-mêmes sur tout ce qui touche le cadre de vie et de ses complexes ramifications au pouvoir économique et politique ;

— rencontre entre « spécialistes » et usagers ; par la pratique et le vécu, décloisonnement des rôles ; synthèse entre une vision théorique globalisante et l'approche à « ras de bitume » ;

— travail d'équipe et solidaire au sein du groupe d'animation inter-disciplinaire ; cette expérience donne les conditions d'une clarification et d'un élargissement (en terme d'approche collective des problèmes des gens) de la fonction et du rôle des travailleurs sociaux présents dans les centres sociaux et centres de loisirs de quartiers et des architectes.

Un débat et une collaboration permanente entre ces diverses professions devraient se renforcer à l'avenir, dans le seul souci de contribuer à la prise en main par les habitants eux-mêmes, de leurs propres intérêts.

Les prolongements souhaités à l'expérience des Pâquis ne concernent donc pas seulement les habitants et les autorités, mais également les professionnels de l'action sociale et socio-culturelle et de l'aménagement du cadre de vie, ainsi que les institutions qui les emploient.

Des questions à la ville... et aux habitants

Il importe que chacun des acteurs en présence évalue selon les paramètres qui lui sont spécifiques, les enseignements à tirer de la dynamique nouvelle amorcée en se gardant bien de tomber dans des schémas simplificateurs et manichéens. Chacun de ces acteurs est traversé par des contradictions ou divergences qui renvoient aux « classiques » questions de motivation et de projet de société, reflet des courants d'idées existant aujourd'hui.

Les acteurs en présence n'ont cependant pas un pouvoir égal de décider de la poursuite ou non de la démarche entreprise ; parce qu'elle en avait les moyens, la Ville de Genève a décidé d'entamer l'expérience, il lui appartient de se prononcer en premier lieu sur ses prolongements (tout en corrigeant et précisant les objectifs qui y sont contenus).

Avant d'aller plus, citons quelques questions que le groupe d'animation pose à la Ville dans son rapport final⁹ :

— « La Ville de Genève va-t-elle en rester à l'expérience-test des Pâquis, ou au contraire permettre la poursuite de la démarche engagée dans ce quartier ? Les habitants et groupements des Pâquis, quant à eux, souhaitent en général un tel prolongement. Encore faut-il qu'ils définissent ensemble les conditions de poursuite du dialogue entamé ; il leur appartient, le cas échéant, de s'organiser en vue de « s'imposer », d'une façon la plus démocratique et représentative possible, comme interlocuteurs vis-à-vis des autorités.

— La Ville de Genève va-t-elle engager une nouvelle expérience d'information et de consultation en un quartier offrant une situation géographique, urbanistique et sociale nettement différente des Pâquis, ceci en tenant compte des principes développés dans l'expérience-test des Pâquis ?

— Comment envisage-t-elle d'intégrer dans ses études d'aménagement les propositions et souhaits émanant des usagers ?

— Envisage-t-elle enfin de mettre en place une démarche d'information et de consultation liée non seulement à l'étude d'aménagement de la Ville de Genève, mais conçue comme une activité permanente qui concernerait les divers champs d'activités de l'administration municipale ? »

Ces questions doivent trouver réponse, au risque que les autorités, prenant conscience que le processus engagé risque de leur échapper ou de les « déborder », se retirent sur la pointe des pieds. Ces autorités pourraient estimer avoir rempli leur rôle de déclencheur de discussion sur le quartier et avoir donné une attribution nouvelle à ses architectes ; au lieu de s'en féliciter, elles pourraient refuser ce changement : « Ce n'est pas l'autorité, mais l'habitant qui doit prendre en mains son quartier, la

spécialité de l'architecte c'est d'imager un projet de quartier, celle de l'autorité de l'administrer... Chacun et chaque chose à sa place », seraient-elles tentées de dire, façon démocratique de s'esquiver.

Aux Pâquis, pas (encore) de combativité nouvelle chez les habitants, ni tellement d'envie de leur part de négocier avec les autorités de la ville la concrétisation, dès maintenant, du contenu du *Cahier des besoins* — tant mieux, diront les autorités ; — dommage, rétorquerons-nous. Mais il est prématuré de déceler si cette expérience permet à plus long terme d'être mobilisatrice ou démobilisatrice pour les habitants et si elle favorise la prise en compte par les autorités des aspirations des usagers en matière de « qualité de vie » en les reconnaissant « interlocuteurs valables ».

Aujourd'hui, c'est un peu la « valse-hésitation » des différents acteurs en présence :

— la ville ne bouge quasiment pas, prétextant qu'elle attend que les habitants se prononcent sur la manière de prolonger la démarche de consultation ;

— les habitants, à travers le cartel des groupements des Pâquis, réciproquement, attendent que la ville précise ses intentions à venir ;

— les architectes mandatés pour vérifier les hypothèses élaborées dans la première phase d'étude d'aménagement oscillent entre ces deux pôles.

L'exemple des Pâquis ne peut de toute manière pas à lui tout seul démontrer l'utilité d'une telle expérience de dialogue : ce quartier pose en effet peu de problèmes à la Ville aujourd'hui, cela d'autant plus qu'elle n'y possède que fort peu d'immeubles ; elle pourra toujours répondre aux revendications à venir des habitants mécontents, qu'elle n'y est pour rien... Que c'est tel propriétaire privé ou telle régie qu'il faut interpeller.

La situation est tout autre aux Grottes où là, comme nous l'avons mentionné, la Ville de Genève est propriétaire direct de la majeure partie du quartier. Le dialogue y est difficile, particulièrement entre l'administration municipale et un groupement d'habitants, l'APAG (Action populaire aux Grottes). Ces deux acteurs restent sur leurs positions : l'administration municipale étant confinée dans un rôle de propriétaire classique, ou du moins vue comme telle par les habitants, l'APAG, luttant contre la mort lente du quartier (divers projets

officiels prévoyant depuis près de 50 ans sa démolition/reconstruction !) étant amenée à prendre des positions « radicales » notamment par l'occupation de plusieurs dizaines d'appartements laissés à l'abandon.

Ces deux exemples, Pâquis et Grottes donnent-ils à penser que l'autorité municipale a deux visages et qu'elle joue à un endroit la politique du bâton et de l'autre, celle de la carotte ?

Du point de vue du groupe d'animation, composé de professionnels-militants-habitants et miroir symbolique de la composition inter-classiste des mobilisations urbaines, il serait évidemment faux, au risque de se répéter, d'opposer ces deux réalités ; elles sont parties intégrantes d'un débat et d'un enjeu global : saisir, investir les occasions en y apportant et vivant une autre conception que celle qui domine. Développer des alternatives, des espaces d'action et de changement social.

L'expérience des Pâquis, dont nous ne pouvons dire à ce jour clairement quels en seront les conséquences et prolongements, a pu notamment se réaliser grâce aux actions et revendications menées depuis plusieurs années par les mouvements urbains et de locataires.

La défense par les habitants de leur quartier a déterminé en quelque sorte cette obligation pour l'administration communale de changer d'attitude et d'amorcer un dialogue avec les habitants victimes des transformations urbaines et de la spéculation immobilière et foncière.

Jean-Pierre Aebersold et Daniel Dind
(membres du groupe d'animation)
Genève

NOTES :

¹ Le conseil municipal est le pouvoir législatif d'une commune (c'est le parlement d'une commune) ; celui de la ville élu à la proportionnelle, est composé de 80 conseillers municipaux représentant tous les grands partis du canton, de la gauche à la droite.

² Document réalisé en commun par la Ville de Genève et l'État de Genève : *Aménagement de la ville de Genève — première phase d'étude*, mai 1978.

³ Genève est un canton urbain... La ville comprenant environ la moitié de la population, la moitié des emplois. Malgré son importance au niveau démographique, économique, elle ne jouit pas de toute l'autonomie politique souhaitée par rapport à l'État.

Cette étude trouve ses motivations de départ dans l'intervention sur deux problèmes :

— Mieux maîtriser son développement en vue de renforcer son pouvoir de décision en matière d'urbanisme.

— Résoudre le problème du départ des populations de son territoire vers les communes périphériques.

⁴ Le quartier des Pâquis (environ 8 000 habitants) est un quartier dit « populaire » bien qu'il ait subi de nombreuses transformations. Proche du centre-ville, il a été investi par toute une série de bureaux et d'hôtels.

Sa population (vieillissante et comprenant une forte proportion d'immigrés) a dû, pour une bonne partie, être relogée dans les grandes cités à la périphérie de la ville.

⁵ Précisons que le pouvoir exécutif de la Ville de Genève, composé de 5 conseillers administratifs, est majoritairement bourgeois (3 conseillers des partis bourgeois et 2 conseillers des partis de gauche). Cependant, le service immobilier est dirigé par un conseiller socialiste, ce qui explique notamment que cette expérience de consultation ait pu avoir lieu.

⁶ Centre de loisirs et Hospice Général : institutions para-publiques.

⁷ Ces hypothèses servent de base à l'élaboration d'un « plan directeur », document administratif qui vise à prévoir le développement futur du canton et à inciter telle ou telle implantation d'activité, ou de logements.

⁸ Citation tirée de la Revue *Champ Social* (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris), mai 1977.

⁹ Document de travail du groupe d'animation — octobre 1979 : « Comment voyez-vous votre quartier ? ». Information et consultation des groupements et habitants des Pâquis, dans le cadre de l'étude d'aménagement de la ville de Genève, 2e phase.